|  |
| --- |
| Dossier de candidature |
| Appel à projet LéA 2020 |
| Lieux d’éducation Associés |

**Le réseau et le dispositif des LéA**

Le [dispositif des Lieux d’éducation associés (LéA](http://ife.ens-lyon.fr/lea)) est soutenu depuis son lancement en 2011 par le ministère de l’Éducation nationale et de la jeunesse (MENJ) par l’intermédiaire de la Direction générale de l’enseignement scolaire (DGESCO) et de son bureau de l’innovation pédagogique (BIP), ainsi que par le ministère de l’Agriculture et de l’Alimentation (MAA) depuis 2016. La direction générale de l’enseignement supérieur et de l’insertion professionnelle (DGESIP) a rejoint le réseau en 2018.

Les politiques institutionnelles sont prises en compte dans les problématiques, les expérimentations et recherches conduites au sein des LéA, qui s'appuient sur des équipes pluridisciplinaires. Cette pluridisciplinarité peut concerner les disciplines d'apprentissage, mais aussi les disciplines d'appartenance des chercheurs associés au projet : sciences de l'éducation, didactique, sociologie de l'éducation, sciences cognitives, philosophie de l'éducation...

Les LéA articulent quatre entités : des lieux d’éducation porteurs d’un questionnement, des unités de recherche, des structures de formation, et les institutions dont ils dépendent. Ils visent des recherches orientées vers le développement de ressources, pris dans un sens large, comme par exemple l’élaboration d’ingénieries didactiques. Les recherches menées dans les LéA ont une visée praxéologique affirmée d’étude des actions des professionnels de l’éducation, et des processus d’apprentissage et de formation. Ces recherches contribuent à construire des éléments de réponse, à les analyser et à produire des résultats scientifiques nouveaux qui sont diffusés au sein du système éducatif et dans la communauté scientifique. La question de la décontextualisation des solutions et résultats pour produire des ressources utilisables pour l’enseignement et/ou la formation au-delà de l’équipe du LéA doit ainsi être travaillée au sein de chaque projet. La dimension collaborative, entre tous les acteurs du LéA, est un élément essentiel dans la réalisation du projet. Cette dimension peut éventuellement être un questionnement travaillé dans le LéA.

Les LéA associent pour trois ans chercheurs et acteurs de terrain. Les problématiques de recherche se construisent collectivement à partir de questionnements issus des lieux d'éducation. Les LéA peuvent être des établissements scolaires, mais aussi des réseaux d’établissements, des bassins de formation, des établissements d’enseignement supérieur, des centres sociaux, des associations, ou tout autre lieu portant un enjeu d’éducation (établissement hospitalier, pénitentiaire…). Dans chaque lieu sont nécessairement informés l’équipe de direction et les représentants des administrations publiques déconcentrées, rectorats, direction des services départementaux de l’éducation nationale, CARDIE (Cellule académique recherche développement innovation expérimentation), en lien avec les administrations centrales ou les collectivités territoriales qui soutiennent le projet.

Les LéA bénéficient d’un dispositif d’accompagnement et de soutien de leurs travaux par les personnels de l’IFÉ en lien avec les acteurs institutionnels au niveau national (MENJ, MAA, MESRI associé) ou académique (rectorats, CARDIE, DASEN ou DAASEN, corps d’inspection…). Pour cela, l’IFÉ met à leur disposition un environnement numérique (site, partage de documents, blog…) et organise des rencontres nationales et internationales à l’échelle du réseau.

Parmi l’ensemble des acteurs impliqués dans un LéA, le correspondant IFÉ assure le lien avec les équipes de recherche, et le correspondant LéA assure le lien avec les différents acteurs du lieu.

**Appel à projets**

Le réseau des LéA se renouvelle en partie chaque année par l’entrée de nouveaux projets portés conjointement par des acteurs éducatifs et des acteurs de la recherche soutenus par un laboratoire, qui se portent candidats. Les actions de recherche des LéA qui seront retenues dans le cadre de cet appel s’engagent de septembre 2020 à août 2023. Elles pourront éventuellement bénéficier d’un renouvellement en déposant un nouveau dossier de candidature.

Pour plus d’information, consulter les espaces en ligne dédiés aux LéA : [le site Internet des LéA](http://ife.ens-lyon.fr/lea) et [le blog collaboratif des LéA](https://reseaulea.hypotheses.org/).

Télécharger [le dossier de candidature](http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/devenir-un-lea). : http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/devenir-un-lea

**Le dossier de candidature complet devra parvenir à l’IFÉ (lea.ife@ens-lyon.fr) avant le 28 février 2020 en format WORD et PDF**. Il sera examiné par une commission de validation associant l’IFÉ-ENS de Lyon, la direction générale de l’enseignement scolaire, la direction de l’enseignement agricole, et leurs partenaires (laboratoires de recherche, instituts nationaux supérieurs du professorat et de l’éducation). Le dossier de candidature permet à l’équipe porteuse d’un projet de LéA de le discuter et de mieux l’ajuster aux attentes du dispositif.

Les critères d’évaluation des dossiers porteront sur :

* la qualité scientifique du projet;
* la pertinence et les apports pour l’établissement et le système éducatif;
* les modalités de collaboration.

Ces critères sont détaillés dans le dossier candidature.

Dans le cas d’un renouvellement, les critères concerneront l'apport du LéA pour le réseau national des LéA notamment en termes de travail sur les méthodologies et la diffusion des pratiques d'éducation, de recherche et de formation.

Seront également considérés les liens potentiels des projets de LéA avec les trois projets prioritaires de recherche et de formation (PPRF) de l’IFÉ qui sont : Professions éducatives et territoires (PPRF1), Enseigner dans le supérieur (PPRF2) et Apprentissages et didactiques (PPRF3).

Cette année, neuf domaines ont été définis pour cet appel à projet. Ils sont détaillés ci-dessous. Les projets de LéA dont les problématiques s’insèrent dans ces domaines seront privilégiés.

1. **Les espaces-temps d’apprentissage pour une école inclusive**

La question des espaces-temps pour apprendre et faire apprendre prend aujourd’hui des formes multiples : physiques, virtuelles, individuelles, collectives, au sein de la classe, dans et hors l’espace scolaire ou universitaire. Cette question touche l’élève ou l’étudiant, mais également les enseignants, les parents, les éducateurs. Comment penser ces espaces-temps pour prendre en compte les besoins de chacun des acteurs et faire vivre ainsi une école plus inclusive au service des apprentissages ? Dans cette perspective, comment les postures des élèves, des étudiants et des différents acteurs éducatifs sont-elles modifiées ? Comment ces espaces-temps interrogent-ils le travail collectif entre les acteurs éducatifs, entre les élèves ? Comment interrogent-ils les relations entre les disciplines ? Comment les institutions, les dispositifs, les métiers sont-ils questionnés par les aménagements nécessaires des lieux et temps scolaires ?

1. **Cultures numériques - Développement de compétences numériques critiques**

Le numérique tient une place importante à l’école et hors l’école, à l’université, dans les disciplines “classiques”, comme dans l’éducation aux médias et à l’information, qui se développe de façon transversale et à l’intérieur de chaque discipline. Il représente à la fois un objet et un moyen d’apprentissage. Quelle distance critique est-il possible de construire avec les écrans, leurs contenus et les formes d’activités qu’ils proposent ? Comment apprendre à chercher l’information et à questionner son origine et sa pertinence ? Comment apprendre à combiner de façon créative une variété d’outils, numériques ou non, au service de la résolution de problèmes et des apprentissages, simples ou complexes ? Comment apprendre à programmer pour construire des solutions adaptées à des besoins identifiés ? Comment faire du numérique un espace d’activités au service d’un projet collectif dans une dimension éthique et déontologique ? Comment aborder ces différentes dimensions du numérique, de la maternelle au supérieur, au sein des établissements scolaires, comme à leurs frontières avec la société ?

1. **Les langages**

Les programmes de l’école et du collège font de la notion de *maîtrise de la langue / du langage / des langages* un objet d’enseignement en tant qu’instrument de travail pour tous les acteurs, et un outil pour tous les apprentissages. La maîtrise de la langue (maternelle, de scolarisation...), et d'une langue vivante, ainsi que la découverte d'autres langues, ou encore la maîtrise des langages à l’écrit comme à l’oral, font partie des fondamentaux de l'école. Les recherches internationales dans ce champ emploient les termes anglais de *literacy* ou *multiliteracy* pour recouvrir des littératies verbales, visuelles, numériques, instrumentales, etc., en jeu hors de l’école dans les apprentissages informels, et dans les parcours de réussite sociale. En particulier le développement des compétences orales apparaît comme déterminant de la maternelle au supérieur. Quelles démarches pour développer cette compétence transversale, en lien avec les problématiques éducatives, la socialisation, ou encore les inégalités scolaires à tout niveau d’enseignement ?

1. **Travail collectif au sein d’une communauté éducative**

Le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l’éducation insiste sur la nécessité de favoriser le développement de travaux collectifs, ainsi que la coopération entre acteurs dans les communautés éducatives. Le travail en équipe dans les établissements scolaires se déploie à différentes échelles : celle de la classe, des établissements, des partenaires en particulier dans le cadre des campus des métiers et des qualifications. Les conditions selon lesquelles peuvent être mises en place de telles préconisations, dans la perspective d’assurer un développement professionnel des différents acteurs impliqués, ne s’improvisent pas. Les LéA se fondent sur des processus de collaboration entre praticiens et chercheurs et permettent de développer des interactions au sein d’équipes pluri-catégorielles, de contribuer au développement d’établissement-formateur. Comment ces interactions participent-elles au développement d’un *territoire apprenant* et influent-elles sur le travail collectif des pairs, sur leur développement professionnel ? Comment l’engagement dans la collaboration de différents acteurs au sein d’un *territoire apprenant* peut-il avoir des effets sur les apprentissages des élèves ? Quelles formes et structures peut prendre un travail collectif au sein d’une communauté éducative ? Quelles évolutions des formes et des structures du travail collectif au sein de la communauté éducative ?

1. **Continuités des apprentissages dès la maternelle et jusqu’à l’enseignement supérieur**

Le système éducatif s’organise en niveaux, cycles, filières, au travers desquels les élèves poursuivent différents cursus et construisent/vivent différents curricula. Quelles complémentarités et continuités dans les apprentissages entre les différentes étapes de l’expérience scolaire ? Comment gérer les transitions ? Quelle réalité des continuités au niveau des apprentissages, au niveau des parcours personnel et professionnel ? Qu’est-ce que la prise en compte de ces continuités change dans le suivi des élèves et des étudiants, dans le travail des professeurs ? Comment développer les relations entre acteurs, du primaire au secondaire, du secondaire au supérieur et entre les voies générales et professionnelles ? Quel(s) accompagnement(s) pour les élèves aux différentes étapes-charnières ? Quels outils, dispositifs, et modalités d’accompagnement des élèves dans la construction de leur parcours d’orientation ? Quels nouveaux rôles pour les acteurs concernés, quelles évolutions des professionnalités ?

1. **Territoires et inégalités**

La territorialisation a des effets sur les organisations éducatives et sur le travail des acteurs et pose des questions d’équité de traitement entre les différents territoires, urbains et ruraux, métropolitains et ultramarins, et au sein même de ces territoires. Elle questionne les rapports à l’école et aux savoirs, les difficultés scolaires, l’organisation scolaire, l’accès aux équipements culturels et numériques, la configuration des infrastructures, l’isolement des écoles et des enseignants, l’accès à la formation des enseignants et la gestion des ressources humaines, le choix des enseignements, l’accueil des élèves et les internats,... En quoi les spécificités de la ruralité sont-elles des difficultés, des atouts? Comment construire des solutions, avec quels acteurs et quels partenaires ? Quelles mises en réseau entre établissements de territoires distants, entre équipes enseignantes ? Quelles appropriations de leurs territoires par les élèves, les enseignants ? Quel investissement de l’école par les acteurs du territoire ? Quels développements professionnels associés ? Quels apports pour d’autres territoires ?

1. **Stratégies éducatives pour la construction individuelle et collective de la citoyenneté**

Entreprendre dès l’école, l’apprentissage d’une culture et d’une pratique citoyenne suppose que l’on intègre le partage de valeurs, le développement de l’esprit critique, l’éducation à l’empathie et l’engagement. Cela exige de construire des projets collectifs cohérents et convergents, en lien avec les apprentissages disciplinaires, portés par tous les acteurs, où se tissent pratiques éducatives et pratiques pédagogiques. En quoi l’école est-elle un lieu d’apprentissage de la démocratie ? Comment faire vivre dans le quotidien de l’école et de la classe les liens d’interdépendance entre les enseignements et la citoyenneté ? Comment intégrer ces questionnements au parcours citoyen ?

1. **Évolutions curriculaires : comment les acteurs s’en emparent-ils ?**

Les évolutions des disciplines académiques, les redéfinitions des politiques éducatives et des programmes et les enjeux sociétaux impliquent des adaptations des acteurs et des organisations du champ éducatif. Ces phénomènes sont perceptibles dans des prescriptions : promotion des « éducations à… », notion de « parcours », partenariats, réformes des lycées, prise en compte de la transition écologique, etc. Ces évolutions remettent en cause les répartitions disciplinaires traditionnelles (compétences culturelles et sociales, éducation artistique et culturelle, culture scientifique, éducation aux médias, au numérique, nouvelles littératies,...), mais aussi les cloisonnements longitudinaux, par de nouvelles formes de travail pluriannuelles. En outre, ces évolutions tentent de franchir les cloisonnements institutionnels en favorisant la logique des partenariats éducatifs avec des musées, lieux patrimoniaux, centres culturels, associations et espaces périscolaires… Comment ces nouveaux contenus, ces nouveaux espaces, et les pratiques éducatives nouvelles qui s’y développent peuvent-elles contribuer à la réussite scolaire et personnelle de tous les élèves ? Comment les nouveaux réseaux d’acteurs s’approprient-ils ces évolutions ?

1. **L’école maternelle : caractéristiques et spécificités**

L’accueil et l’éducation des enfants d’âge pré-élémentaire, le modèle ainsi que le fonctionnement de l’école maternelle sont depuis de nombreuses années déjà une préoccupation centrale pour la France. Les textes officiels soulignent l’importance de créer dans l’école maternelle un espace sécurisant dans lequel se développe le plaisir d’être ensemble, mais qui permet aussi de lutter contre les inégalités. L’école maternelle vise à renforcer les apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui), à développer un apprentissage structuré de l’oral, à favoriser l’apprentissage précoce des langues vivantes, à réaliser un meilleur accueil du handicap, et à favoriser la culture du respect d’autrui et l’éducation artistique et culturelle. Comment atteindre ces objectifs ? Dans ce contexte et dans le nouveau cadre de l’instruction obligatoire à partir de 3 ans, quelles évolutions seraient nécessaires dans l’organisation et la forme scolaire pour lutter plus efficacement contre les inégalités, dont on sait qu’elles se forment très tôt ? Comment favoriser les apprentissages précoces, quels apports des sciences cognitives ? Quelles modalités de travail PE/ATSEM ? Quels effets d’une scolarisation obligatoire à 3 ans sur les inégalités scolaires ?

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

Votre candidature est :

Une demande initiale

Un renouvellement

**Les porteurs du projet de LéA**

Les porteurs du projet de LéA sont les personnes qui seront les interlocuteurs de l’IFÉ pour l’instruction de ce dossier de candidature.

*Identifier au moins deux interlocuteurs (un pour le lieu d’éducation et un pour l’équipe de recherche) qui seront informés de l’instruction du dossier par l’IFÉ.*

**Pour l’équipe de recherche :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du porteur de projet |  |
| Structure (unité de recherche…) |  |
| Fonction dans la structure (directeur, chercheur, doctorant, etc) |  |
| Courriel du porteur de projet |  |
| Téléphone du porteur de projet |  |

**Pour le lieu d’éducation :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du porteur de projet |  |
| Structure (établissement,…) |  |
| Fonction dans la structure (chef d’établissement, enseignant, etc.) |  |
| Courriel du porteur de projet |  |
| Téléphone du porteur de projet |  |

1. **L’action de recherche, le lieu d’éducation et les partenaires associés**
   1. **Identification de l’action de recherche prévue**

*Ajouter des lignes si plus d’un responsable d’action*

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de l’action de recherche prévue |  |
| Acronyme (en un mot) |  |
| Adresse web de l’action de recherche (le cas échéant) |  |
| Nom du responsable de l’action de recherche |  |
| Courriel du responsable de l’action de recherche |  |
| Téléphone du responsable de l’action de recherche |  |

* 1. **Identification du ou des lieu(x) d’éducation candidat(s)**

*Si plusieurs établissements sont concernés, remplissez un tableau par établissement*

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du lieu d’éducation candidat |  |
| Académie |  |
| Organisme (lycée, collège, école, association, réseau, etc.) |  |
| Nom du responsable du lieu (chef d’établissement, directeur, président d’association, etc.) |  |
| Adresse postale du lieu |  |
| Téléphone |  |
| Site Internet du lieu |  |

**Critères :** Lieu présentant une portée éducative ; zone géographique (académie) présentant peu de LéA ; nouveau type de LéA (établissement, structure).

**Nom du LéA :**

Pour respecter les usages au sein du réseau, il est souhaitable que le nom choisi pour le LéA soit clairement évocateur du lieu qui le fonde, plutôt que de l’action de recherche elle-même (acronyme), sur la base d’éléments tels que le nom du (ou des) établissement(s) qui le compose(nt) - s’ils ne sont pas trop nombreux -, du réseau, de la zone géographique, de la commune, (exemples : « École Paul-Emile Victor», « Lycée Argentré-Macé », « REP+ Delaunay Grigny 91 », « Réseau Ecoles Bretagne Provence », « Circonscription Montreuil 1»).

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du LéA proposé (\*)** |  |

(\*) En cas d’entrée dans le réseau des LéA, cette proposition de nom pourra être rediscutée avec le comité de pilotage si besoin.

* 1. **Unité(s) de recherche**
     1. **Unité(s) de recherche porteuse(s) de l’action de recherche – UMR, EA, etc.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom de l’unité, du laboratoire**  **et/ou de l’équipe** | **Organisme de rattachement** | **Lien entre l’unité et l’IFÉ**  **(équipe interne à l’IFÉ, convention existante, conventionnement en cours, convention envisagée, aucune convention…)** |
|  |  |  |

**Critères** : Unité de recherche en lien avec les problématiques de l’éducation; unité de recherche IFÉ ou conventionnée avec l’IFÉ.

* + 1. **Unité(s) de recherche partenaire(s), le cas échéant – UMR, EA, etc.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom de l’unité, du laboratoire**  **et/ou de l’équipe** | **Organisme de rattachement** | **Lien entre l’unité et l’IFÉ**  **(équipe interne à l’IFÉ, convention existante, conventionnement en cours, convention envisagée, aucune convention…)** |
|  |  |  |

* 1. **Financements de l’action de recherche**

**Moyens DGESCO souhaités**

L’IFÉ avec la DGESCO (MENJ) peut attribuer des forfaits horaires aux enseignants exerçant dans le premier et/ou second degré. Indiquer quels moyens seraient demandés pour cette action (maximum 20h par enseignant)

|  |  |
| --- | --- |
| **Nombre d’heures** |  |
| **Nombre d’enseignants impliqués** |  |

**Critères** : Estimation du volume de travail relative à l’engagement des enseignants ; réalisme des charges de travail et de la programmation

**Autres financements**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Organisme financeur** | **Montant** | **Demande en cours/ acceptée** |
|  |  |  |

**Critères :** Obtention de financements supplémentaires au niveau local, régional, national (ex. : financement de contrat de thèse, etc.)

* 1. **Domaines et axes de recherche**

Indiquez ci-dessous les domaines dans lesquels s’insère la problématique de votre projet.

*Plusieurs réponses possibles*

1. Les espaces-temps d’apprentissage pour une école inclusive

2. Cultures numériques - Développement de compétences numériques critiques

3. Les langages

4. Travail collectif au sein d’une communauté éducative

5. Continuité des apprentissages dès la maternelle et jusqu’à l’enseignement supérieur

6. Territoires et inégalités

7. Stratégies éducatives pour la construction individuelle et collective de la citoyenneté

8. Évolutions curriculaires : comment les acteurs s’en emparent-ils ?

9. L’école maternelle : caractéristiques et spécificités

Aucun

Avec quel(s) projet(s) prioritaire(s) de recherche et de formation (PPRF) de l’IFÉ l’action de recherche de votre projet de LéA pourrait-elle être mise en lien ?

*Plusieurs réponses possibles*

PPRF1 : Profession éducative et territoires

PPRF2 : Enseigner dans le supérieur

PPRF3 : Apprentissage et didactique

Aucun PPRF

**Critères** : Lien avec les projets prioritaires de recherche et de formation (PPRF) de l’IFÉ et les domaines énoncés dans l’appel à projet.

* 1. **Composition prévisionnelle de l’équipe du LéA**

*Ajouter des lignes si besoin*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Membres du LéA**  **Correspondant IFÉ, correspondant LéA,**  **puis les autres membres (voir critères sous le tableau).** | **Structure (établissement, unité de recherche…)** | **NOM – Prénom** | **Fonction dans la structure (directeur, enseignants, chercheur, doctorant, stagiaire, etc.)** | **Académie** | **Contact**  **(Courriel et téléphone)** |
| Correspondant IFÉ  (voir Charte en annexe) |  |  |  |  |  |
| Correspondant LéA  (voir Charte en annexe) |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

**Critères**: Représentation des membres du/des Lieu(x) d’éducation associé(s). Personnel(s) de pilotage représentés dans les porteurs (responsables d’établissement, personnel d’inspection…) et porteurs du LéA de statuts différents. Nombre d’acteurs mobilisés suffisant (pas trop petit par rapport à l’ampleur de l’action). Équilibre entre les fonctions et statuts représentées au sein de l’équipe (pratique/formation/recherche/étudiant…

1. **Présentation des activités prévues pour le LéA de septembre 2020 à août 2023**
   1. **Résumé de l’action de recherche**

*Maximum 800 caractères, espaces compris*

|  |
| --- |
|  |

**4 à 5 Mots Clés***:*

|  |
| --- |
|  |

* 1. **Présentation de l’action de recherche**

*Maximum 6000 caractères, espaces compris*

|  |
| --- |
|  |

**Critères**: Formulation d’une ou de question(s) de recherche. Contexte et enjeux. Position dans un champ de recherche, état de l’art. Méthodologies envisagées (description précise attendue, en particulier en ce qui concerne l’évaluation des impacts des projets). Articulation de la problématique de recherche avec des questions du terrain, en lien avec les politiques éducatives nationales. Retombées scientifiques attendues en cohérence avec les enjeux pour le lieu d’éducation candidat (ci-dessous).

* 1. **Enjeux pour le(s) lieu(x) d’éducation candidat(s)**

Décrire les objectifs et les attentes du ou des lieu(x) d’éducation (structure éducative, établissement, …) concernant la problématique du projet LéA d’une part et l’entrée dans le réseau des LéA d’autre part. Préciser les liens entre l’action du LéA et le projet d'établissement et/ou contrat d'objectifs, ainsi que l’implication des différents acteurs du lieu.

*Maximum 2000 caractères, espaces compris*

|  |
| --- |
|  |

**Critères**: Retombées pour le lieu d’éducation et son contexte. Attentes du lieu explicitées et en cohérence avec l’action de recherche (dont par exemple liens avec le projet d’établissement ou le contrat d’objectifs, le projet académique).

* 1. **Production déjà réalisées (publications, communications, formations) par les porteurs du LéA en lien avec l’action de recherche engagée**

Listez 5 ressources maximum en précisant les auteurs des ressources*.*

* 1. **Production(s) et ressource(s) envisagée(s) de septembre 2020 à août 2023**

|  |  |
| --- | --- |
| **Ressources** | **Précisions** |
| Publications et communications scientifiques |  |
| Publications et communications professionnelles |  |
| Action de formation |  |
| Ressources pour la formation |  |
| Ressources pour l’enseignement |  |
| Masters et doctorats |  |

**Critères**: Planification prévisionnelle des productions et des ressources ainsi que de leur diffusion (publics visés). Implication d’étudiants de l’INSPÉ ou d’autres institutions dans le cadre de masters, doctorats.

* 1. **Organisation du travail et de la collaboration**
     1. **Expérience(s) de collaboration**

Certains membres de l’équipe ont-ils déjà été engagés ensemble dans d’autres actions de recherche collaborative ? Précisez lesquels, quand et comment.

*Maximum 1000 caractères, espaces compris*

|  |
| --- |
|  |

**Critères :** l’existence d’une équipe de recherche collaborative ou l’initiation préalable des travaux est un facteur de réussite de l’action.

* + 1. **Organisation de la collaboration**

Quelles sont les modalités de collaboration entre enseignants, responsable d’action de recherches, chercheurs que vous projetez?

Des réunions plénières (ensemble du groupe)

Des séances de travail (en binômes ou petits groupes)

Des visioconférences (Skype, Hangout, etc.)

Des rencontres entre enseignants

Utilisation d’un espace de travail collaboratif (en ligne)

Échanges téléphoniques

Échanges courriels

Autres :

|  |
| --- |
| Commentaires : |

Comment envisagez-vous la participation des enseignants, du responsable d’action de recherche, des chercheurs dans la définition de la problématique, la collecte des données, l’analyse des résultats, la production de ressources ?

*Maximum 1500 caractères, espaces compris*

|  |
| --- |
|  |

1. **Communication et diffusion des résultats**

**Comment envisagez-vous de communiquer l’action de recherche et les résultats :**

* 1. **Au sein de(s) établissement(s) d’accueil ?**

Communication au directeur de l’établissement, au conseil d’administration, au conseil pédagogique, insertion de l’action dans le projet d’établissement, formation des enseignants, etc.

|  |
| --- |
|  |

**Critères :** Modalités de communication au sein de l’établissement prévues et riches (touchant différent publics)

* 1. **Au niveau local ?**

Communication aux autres membres de la communauté éducative (Conseillers principaux d’éducation, Surveillants, Infirmiers, Conseillers d’orientation professionnelle, Assistante sociale, etc.), aux parents, aux élèves, aux associations, aux collectivités locales et/ou territoriales, etc.

|  |
| --- |
|  |

**Critères :** Modalités de communication au niveau local prévues et riches (touchant différent publics)

* 1. **Aux partenaires institutionnels**

Préciser les modalités de communication avec les partenaires institutionnels (par exemple : inclusion des membres ou représentants des partenaires dans l’équipe du LéA, présentation de l’action et des résultats, invitation/participation aux réunions, présentation lors de rencontres régionales/nationales, animation de formation, accueil d’étudiants, enregistrement de l’action de recherche/le LéA sur le site internet du partenaire, etc.)

|  |  |
| --- | --- |
| **Partenaires** | **Modalités de communication** |
| CARDIE/DFIE[[1]](#footnote-1) |  |
| INSPE[[2]](#footnote-2) |  |
|  |  |
|  |  |

**Critères :** Interactions prévues avec les partenaires institutionnels dans le cadre de réunions d’équipes, de rencontres régionales, etc.

* 1. **Aux autres partenaires – collectivités territoriales, projets éducatifs territoriaux, entreprises, associations, …**

Préciser les modalités de communication avec ces partenaires (par exemple : inclusion des membres ou représentants des partenaires dans l’équipe du LéA, présentation de l’action et des résultats, invitation/participation aux réunions, présentation lors de rencontres régionales/nationales, animation de formation, accueil d’étudiants, enregistrement de l’action de recherche/le LéA sur le site internet du partenaire, etc.)

|  |  |
| --- | --- |
| **Partenaires** | **Modalités de communication** |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

**Critères :** Interactions prévues avec les partenaires dans le cadre de réunions d’équipes, de rencontres régionales, etc.

1. **Autres éléments d’information ou indicateurs d’activité à mettre en valeur**

|  |
| --- |
|  |

**Critères :** Expertise, liens internationaux, “promotion” d’un secteur isolé ou en difficulté, liaison/interaction de recherche 1er - 2nd degré, secondaire – supérieur, ...)

1. **Avis d’opportunités**

**Lieu d’éducation candidat**

Si plusieurs établissements constituent le LéA, remplir un tableau pour chacune de leurs autorités responsables

**Chefs d’établissements dans le second degré, directeurs d’école et IEN dans le 1er degré, …**

|  |  |
| --- | --- |
| **Institution** |  |
| **NOM - Prénom du représentant** |  |
| **Statut du représentant** |  |
| **Courriel**  **Téléphone fixe/portable**  **Adresse postale** |  |
| **Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)** |  |
| **Avis d’opportunité** |  |
| **Signature** |  |

**Unité(s) de recherche porteuse(s) de l’action de recherche**

Si plusieurs institutions constituent le LéA, remplir un tableau pour chacune de leurs autorités responsables

**Directeur de l’unité de recherche porteuse de l’action de recherche (UMR, EA,…)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Institution** |  |
| **NOM - Prénom du représentant** |  |
| **Statut du représentant** |  |
| **Courriel**  **Téléphone fixe/portable**  **Adresse postale** |  |
| **Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)** |  |
| **Avis d’opportunité** |  |
| **Signature** |  |

**Partenaires institutionnels et autres partenaires**

Si plusieurs partenaires sont impliqués, remplir un tableau par partenaire mentionné aux parties 3.3. Partenaires institutionnels et 3.4.Autres partenaires.

*Partenaire(s) institutionnel(s) du ministère de l’Éducation nationale et de la jeunesse, du ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation ou du ministère de l’agriculture et de l’alimentation. Par exemple : CARDIE/DFIE, IA-IPR, IEN, DASEN, responsables universitaires, conseiller à l’innovation de l’enseignement agricole.*

*Autre(s) partenaire(s) : autres LéA, INSPÉ, collectivités territoriales, projets éducatifs territoriaux, entreprises, associations…*

|  |  |
| --- | --- |
| **Institution** | DGESCO /CARDIE[[3]](#footnote-3) |
| **NOM - Prénom du représentant** |  |
| **Statut du représentant** | CARDIE |
| **Courriel**  **Téléphone fixe/portable**  **Adresse postale** |  |
| **Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)** |  |
| **Avis d’opportunité** |  |
| **Signature** |  |

**Critères :** Engagement des partenaires institutionnels (CARDIE, DFIE, MENJ, MESRI, MAA…) dans l’équipe opérationnelle. Avis positif argumenté du CARDIE/DFIE. Capacité à développer des liens avec l’environnement territorial et/ou à l’échelle nationale et internationale, Partenaires pouvant assurer le développement et la diffusion de formation en lien avec l’action de recherche. Partenaire à l’échelle locale, nationale, européenne ou internationale pouvant relayer la diffusion de la recherche, des productions et des ressources.

1. **Annexe : Chartes des correspondants[[4]](#footnote-4)**

Les chartes des correspondants LéA et IFÉ ont pour but d’expliciter les rôles de ces deux acteurs essentiels pour le développement du LéA, au niveau du terrain pour le correspondant LéA et au niveau de la recherche pour le correspondant IFÉ. Les missions des deux correspondants s’articulent intimement, leurs interactions et leur collaboration sont indispensables au développement et au fonctionnement du LéA et à son insertion dans le réseau.

Les chartes présentent également des outils qui sont à leur disposition pour mener leurs missions, notamment ceux favorisant la communication et la diffusion des résultats de la recherche vers le monde de l’éducation.

|  |  |
| --- | --- |
| **Charte du correspondant IFE**  **Responsabilités du correspondant IFÉ**   * Assurer le développement de la recherche, dont il est le représentant, avec les visées du dispositif LéA. * Organiser la recherche de manière collaborative en favorisant l'approche réflexive. * Participer, avec le correspondant LéA, à la communication sur la recherche vers l’ensemble des acteurs et des partenaires du LéA, en s’assurant de la visibilité de l’IFÉ. * Impulser et favoriser la communication concernant la dimension “recherche” du dispositif LéA vers les partenaires de l’éducation et de la formation (autres LéA, CARDIE, INSPÉ, institutions publiques, collectivités territoriales, parents, patients, public, etc.) en utilisant les ressources du réseau mis en place par l’IFÉ * Rendre compte des activités du LéA auprès de l’IFÉ, en collaboration avec le correspondant LéA   **Statut du correspondant IFÉ**  Le correspondant IFÉ est un chercheur ou un enseignant chercheur appartenant à un laboratoire de recherche. Il peut être aussi un formateur ayant une charge de recherche (au sein d’un INSPÉ, par exemple).  La reconnaissance du travail du correspondant IFÉ (quotité de service, heures supplémentaires, autre…) devra être discutée avec la direction de l’institution dont il dépend. Le correspondant IFÉ est l’interlocuteur principal de l’IFÉ pour la recherche menée dans le LéA. Son nom sera si possible inscrit dans la convention.  **Tâches à accomplir par le correspondant IFÉ**   * Participer à la publication des informations sur son LéA: actualiser la page du LéA sur le site des LéA, publier sur le blog, déposer des documents dans le dossier de partage. * Suivre l’écriture et la signature de la convention en lien avec le correspondant IFÉ, le comité de pilotage des LéA en informant le CARDIE/DFIE. * Proposer des projets de recherche pour assurer le financement des recherches menées dans le LéA. * Organiser les recherches collaboratives en les situant dans leur contexte scientifique national et international * Présenter la recherche conduite dans son LéA lors d’évènements organisés par le correspondant LéA, lors des manifestations du réseau et lors de manifestations scientifiques. * Chercher à développer les liens : * avec les LéA du réseau notamment travaillant sur des thèmes proches * entre son LéA et les projets qui peuvent s’en inspirer localement, dans le cadre du développement des « constellations » autour des LéA. * Entretenir les relations avec les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels dans le but de développer des partenariats (à l’échelle locale, régionale, nationale et internationale). * Participer à l’élaboration des livrables (bilans annuels collectifs et individuels) avec l’ensemble de l’équipe, en collaboration avec le correspondant LéA. * Gérer la demande et la répartition des forfaits horaires pour les enseignants participants aux recherches, attester des services faits. * Participer au séminaire de rentrée du réseau des LéA et à la rencontre nationale | **Charte du correspondant LéA**  **Responsabilités du correspondant LéA**   * Coordonner les actions du LéA en assurant les liens entre l’IFÉ, l’équipe de recherche et la structure d’accueil, en particulier les personnels de direction. * Organiser, avec le correspondant IFÉ, la communication sur la recherche vers l’ensemble des partenaires du LéA, en s’assurant de la visibilité de l’IFÉ. * Contribuer avec le correspondant IFÉ à la communication concernant la dimension « recherche » du dispositif LéA vers les partenaires de l’éducation et de la formation (autres LéA, CARDIE/DFIE, INSPÉ, institutions publiques, collectivités territoriales, parents, patients, public, etc.) en utilisant les ressources du réseau mis en place par l’IFÉ * rendre compte des activités du LéA auprès de l’IFÉ, en collaboration avec le correspondant LéA   **Statut du correspondant LéA**  Le correspondant LéA est un membre de la structure d’accueil ou lieu d’éducation. Il peut être impliqué directement dans la recherche en cours (enseignant associé à cette recherche par exemple), mais pas obligatoirement.  Dans le cas où le LéA est un établissement scolaire, l’enseignant correspondant LéA pourra être rémunéré par un forfait horaire dont le montant est précisé en début d’année scolaire. Dans les autres cas, la reconnaissance du travail du correspondant (libération d’un temps de travail, heures supplémentaires, autre…) devra être discutée avec la direction de la structure d’accueil du LéA, le correspondant IFÉ et le référent du LéA au comité de pilotage, et sera si possible inscrite dans la convention.  **Tâches à accomplir par le correspondant LéA**   * Compléter et actualiser la page du LéA en début de chaque année scolaire sur le site de l’IFÉ * Suivre l’écriture et la signature de la convention en lien avec le correspondant IFÉ, le comité de pilotage des LéA en informant le CARDIE. * Organiser et favoriser la transmission de l'information au sein du LéA * entre les membres de l’équipe : rappeler les tâches à accomplir et le calendrier prévisionnel, avoir un rôle de catalyseur * entre la ou les structures d’accueil et l’équipe : mentionner l’existence du LéA sur le site internet de l’établissement et un lien vers le site des LéA, afficher les posters annonçant les manifestations du réseau, organiser des réunions pour présenter les travaux du LéA, notamment en début d’année prévoir un temps de partage avec les responsables d’établissements pour discuter les enjeux de la recherche, faire en sorte que le LéA soit inscrit dans le projet d’établissement… * de l’IFÉ vers l’équipe : communiquer les informations recueillies lors du séminaire de rentrée et de la rencontre nationale des LéA, faire connaitre les ressources produites par le réseau, partager les informations concernant les recherches soutenues par l’IFÉ ainsi que les formations proposées * de l’équipe vers l’IFÉ : inviter chaque membre à s’inscrire sur le site collaboratif du LéA en indiquant son profil, déposer des documents dans l’espace collaboratif, coordonner la rédaction des bilans collectifs et individuels avec le correspondant IFÉ * Communiquer au-delà : publier des billets sur le blog des LéA (description des travaux, organisation d’actions de formation, récit d’évènements importants, publication d’articles), inscrire le LéA sur la plateforme Expérithèque, participer aux journées de l’innovation, organiser des actions de formation, concevoir un module M@gistere * Développer des relations avec les partenaires extérieurs (collectivités territoriales, associations, entreprises…) ainsi qu’avec l’INSPE. * Participer au séminaire de rentrée du réseau des LéA et à la rencontre nationale * Rédiger un rapport d’activité en fin d’année, s’il est enseignant associé à l’IFÉ |
| **Ressources et outils pour accompagner le travail des correspondants**   * ***Le site de l’IFÉ*** contient de nombreuses informations sur l’institut (présentation des équipes de recherche et des groupes de travail, catalogue de formation de formateurs, ressources de Veille et analyses, lien vers la bibliothèque…) * ***Le site public des LéA*** décrit le dispositif, le réseau des LéA, donne les informations officielles sur chaque LéA et des liens vers les ressources produites par les LéA * ***L’espace collaboratif du site des LéA*** permet le partage de documents et les échanges entre LéA (forum) et contient des documents de références fournis par l’IFÉ. Il est ouvert à tous les membres du réseau qui le souhaite et en particulier aux correspondants LéA et IFÉ. * ***Le blog des LéA***, intégré à la plateforme Hypothèse, est l’outil de communication du réseau des LéA, entre ses acteurs, mais aussi vers tous les internautes intéressés. Il affiche les temps forts de la vie de chaque LéA et les évènements du réseau. * ***Le kit de communication,*** accessible dans l’espace collaboratif du site des LéA, il rassemble différents outils pour faciliter la communication au sein de chaque LéA et avec ses partenaires. | |

1. Pour les établissements scolaires, la CARDIE/DFIE doit nécessairement être informée de ce projet de LéA. [↑](#footnote-ref-1)
2. Un partenariat avec l’INSPE est fortement recommandé. [↑](#footnote-ref-2)
3. L’avis de la CARDIE est obligatoire pour les établissements scolaires. [↑](#footnote-ref-3)
4. Version 2015 [↑](#footnote-ref-4)